

ROLIIONNAR

15 et 16 octobre
20 ans de la Médiathèque

Sommaire...

Édito	3	25 ^e Foire	18
Infos municipales		École de Musique	19
Conseil Municipal	4	Société de chasse	19
La Médiathèque	7	Association Geneviève Dumont	20
Maison Jean-Villard	8	La Maison de la Rencontre	
Gestion des salles	10	Que se passe-t-il ?	21
Règlement du stade	11	Association Mimosa	22
Infos associatives		Liste des associations	23
Calendrier du 4 ^e trimestre	12	Intercommunalité	
Anciens combattants	12	Association AIPA	25
Classes en 5	14	La semaine des retraités	26
West Side Attitude	14	Vaugneray carnets de voyage	27
Centenaire des Sapeurs Pompiers	15	Fête Inter-village	27
Inauguration du stade	16	Divers	
30 ^e anniversaire du club de foot	17	Chronique Pollionnoise	28
		La Ligue Contre le Cancer	29
		Tribune du Citoyen	29

Le Directeur Gérant : Gilbert MARIGNIER, maire.
Responsable informations : Geneviève Beauquis
Dépôt légal : septembre 2004

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69160 TASSIN - 04 78 34 89 18

Le prochain bulletin paraissant courant décembre 2004 les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie, si possible accompagnés de photos, et/ou de fichiers informatiques avant le 20 novembre 2004. Merci.

Édito...



Chers administrés

Voilà la rentrée bien entamée, les années ne se ressemblent pas, l'été dernier, nous avons subi une très forte canicule, cela n'a pas été le cas cette année. Le plan canicule n'a pas eu à se mettre en place, nous ne pouvons que nous en réjouir, il a le mérite d'exister maintenant pour les prochaines années.

Au delà de ces premiers propos, la foire fut un bon cru et tout le monde se retrouva le temps d'une bonne journée dans une manifestation bon enfant. Le seul bémol c'est que pour cette 25^e édition Lulu a décidé cette fois de prendre vraiment du recul et de bénéficier pleinement de sa retraite, son remplacement étant assuré par de jeunes personnes qu'il a su très bien intégrer dans l'équipe de bénévoles. J'en profite pour adresser aux personnes excusées qui n'ont pas pu se joindre à nous, un amical bonjour.

Juste avant les vacances, nous avons eu le plaisir de passer un excellent Week-end lors de l'inauguration du stade. Cela a demandé un effort particulier pour une commune rurale comme la nôtre car ce n'est pas facile de trouver les financements nécessaires pour parvenir à ce résultat. La conviction, la motivation et la détermination de l'équipe municipale, nous ont permis de réaliser ce souhait et ainsi nous pourrions assister dès cet automne à des confrontations sportives de bon niveau où toute la technique, la malice, la stratégie sauront, j'en suis sûr, porter haut et loin les couleurs de notre commune.

Cet équipement nous le souhaitons convivial, ouvert à tous, en équipes, en famille, où chacun est content de venir s'exprimer librement où les grands et les petits doivent trouver l'espace nécessaire pour se libérer des tensions scolaires ou du travail pour ceux qui en ont ou pour ceux qui sont en recherche d'emploi. L'objectif affiché de notre municipalité étant bien entendu d'amener le plus de monde possible en ce lieu, en toute sécurité dans ce quartier que nous souhaitons voir développer en harmonie avec nos frontières naturelles composées à l'Ouest par les collines boisées et à l'Est par la vue sur l'agglomération lyonnaise.

Le civisme et la responsabilité de chacun doivent permettre de garder un stade en bon état et la municipalité sera ainsi encouragée à compléter en investissements fonctionnels cet ensemble. Soyons tous vigilants car je demanderai de la rigueur dans l'utilisation de cet espace. D'autre part le terrain de basket ne demande qu'à trouver une équipe de passionnés pour monter une section qui viendra renforcer la dynamique sportive de la commune. Dans la continuité des travaux le nouvel éclairage public est mis en place, une petite tranche de réseau de gaz vient renforcer les différents services à la population dans ce quartier. Ce réseau sera complété à partir du chemin du L'abbé en direction de la Chapelle de Lorette d'ici la fin de l'hiver.

Vous pourrez découvrir un reportage sur ce week-end qui ne demande qu'à être renouveler vu la bonne entente et la convivialité qui fut présente sur les trois jours. Je souhaite une longue vie à nos clubs sportifs en espérant que ce ne sera plus l'équipement qui empêchera une montée en catégorie supérieure.

Dans les grands chantiers, la construction de la maison de retraite Jean Villard a démarré pour une durée de 18 mois, vous trouverez dans ce bulletin une information à propos cette nouvelle construction sur le secteur des Presles. Durant cette période il y aura une activité importante et notamment au niveau de la circulation. Je demande donc à tous les utilisateurs de la route départementale 610 d'être vigilants car de très nombreux poids lourds vont l'emprunter surtout lors des six mois à venir.

Avant d'en terminer avec ce mot, je vous invite à reprendre votre calendrier des fêtes pour participer activement au cours des derniers mois de cette année à l'animation de notre commune et ainsi faire vivre notre monde associatif qui sera heureux de vous accueillir.

Cordialement
Votre maire,
Gilbert MARIGNIER



CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu exhaustif de chaque Conseil municipal est affiché au panneau d'affichage municipal (devant l'entrée de la Mairie).

Dans cette rubrique de notre bulletin, vous trouverez les principales décisions arrêtées lors de chaque Conseil municipal.

SEANCE DU 1^{er} JUILLET 2004

PARTICIPATION POUR VOIRIE ET RESEAUX - SECTEUR DES MANDRIERES

Le conseil municipal par délibération du 26 février 2004, a institué la PVR (Participation pour Voirie et Réseaux) sur le secteur des Mandrières. Sur la demande des services de la DDE, il convient aujourd'hui de préciser cette délibération en indiquant la surface soumise au paiement de cette participation. En effet, la participation que paie chaque propriétaire est calculée au prorata de la surface de son terrain. Sont pris en compte pour ce calcul, les terrains ou parties de terrain situés dans une bande de 80 mètres de part et d'autre de la voie. Aussi, sur le secteur des Mandrières, la surface totale pouvant être assujettie au paiement de la PVR est de 7 800 m², répartis sur la totalité des parcelles AI 304, AI 327 et AI 360 et sur une partie des parcelles AI 234 et AI 305. Enfin, il est rappelé que le conseil municipal a fixé à 1,6404 euros au mètre carré le montant de cette participation. Il convient donc de valider la surface de 7 800 m².

Voté à la majorité (13 pour, 1 abstention)

PLU : SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LE BUREAU D'ETUDES : RAPPORT

Le conseil municipal par délibération en date du 27 mai 2004 a confié la réalisation des études nécessaires à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme au cabinet LATITUDE de SAIN BEL. Or, par délibération en date du 22 mars 2001, complétée par une délibération du 7 avril 2002, le conseil municipal a délégué à M. le Maire ses compétences en matière de marchés publics sans formalités préalables. Le décret n° 2004-15 du 7 janvier 2004 portant réforme du code des marchés publics a assimilé lesdits marchés aux marchés selon procédure adaptée nouvellement créés. Le marché passé avec le cabinet LATITUDE d'un montant de 20 000 euros HT est donc un marché selon procédure adaptée et aurait du faire l'objet d'une décision du maire et non pas d'une délibération du conseil municipal, plus compétent en la matière. Il convient donc de rapporter la délibération du 27 mai, établi par le cabinet LATITUDE dans le cadre de la procédure de révision simplifiée du PLU.

Voté à l'unanimité

CREATION D'UN PLATEAU MULTISPORTS - AVENANT N° 1, LOT N° 8 ELECTRICITE - MODIFICATION

M. MARQUIER, adjoint, précise à l'assemblée que par délibération en date du 25 mars 2004, le conseil municipal autorisé des travaux supplémentaires pour regrouper l'ensemble des installations électriques du site dans le bureau des vestiaires. Le montant de l'avenant pour le lot n° 8 était de 2 012 euros HT et le montant du marché initial pour ce lot de

21 140,59 euros HT. La délibération a porté le marché à un montant total HT de 23 462,59 euros au lieu de 23 152,59 euros, d'où une différence de 310 euros. Il convient donc d'annuler la délibération n° 2004/22 et l'avenant n° 1 et de revalider le montant de l'avenant à hauteur de 2 012 euros HT et le montant total du marché du lot n° 8 pour un montant de 23 152,59 euros.

Voté à l'unanimité

MODIFICATIONS DES TARIFS MUNICIPAUX

M. MARQUIER, adjoint, propose à l'assemblée de revoir l'ensemble des tarifs municipaux tels que :

			Prix Euros
Salle des Fêtes			
Habitants de Pollionnay	1/2 journée	Assoc.	86
		Partic.	256
		Entreprise	299
	Journée	Assoc.	170
		Partic.	426
		Entreprise	512
	Week end	Assoc.	299
		Partic.	512
		Entreprise	682
Habitants de la CCVL	1/2 journée	Assoc.	170
		Partic.	342
		Entreprise	384
	Journée	Assoc.	256
		Partic.	512
		Entreprise	597
	Week end	Assoc.	384
		Partic.	577
		Entreprise	768
Autres	1/2 journée	Assoc.	256
		Partic.	426
		Entreprise	469
	Journée	Assoc.	342
		Partic.	597
		Entreprise	682
	Week end	Assoc.	469
		Partic.	682
		Entreprise	853
Médiathèque			
- inscriptions unique			8
(pour les plus de 14 ans)	livres, CD, usuels, mag senior		0,10
- amendes	vidéo semaine		0,50
	carte perdue		0,79
	étui perdu		1,50



			Prix Euros
Photocopies	Assoc.		0,10
	Doc admin.		0,17
	Autres		0,33
Monographie préinventaire			8,50
Fiches sentiers	Commerçants	fiche	0,65
		étui	0,33
	public	fiche + étui	1,60
		4 fiches + étui	4,80
Pont bascule		0 à 2 T	3,21
		2 T et +	5,36
Jeton de lavage VTT			1
Droit place		le mètre lin.	0,53
Droit licence (débits de boissons)		3 ^e catégorie	25
Droit de terrasse		le m ²	1,10
CLSH par prestations		tarif normal	1,60
		tarif réduit	1
		quotient familial pour tarif réduit par an	3659
Concessions cimetière	2 m ²	15 ans	86
		30 ans	171
	4 m ²	15 ans	171
		30 ans	343
Vacations funéraires		Pose bracelet	4,80
Participation raccordement à l'égoût (par logement) • Construction neuve		Hab. ind.	1302
		Immeuble col. (3 à 10 log.)	912
		Immeuble col. à partir 11 log.	651
		const. déjà existante	476
Vacations taux horaire			8,52
Restaurant scolaire		repas maternel	2,83
		repas primaire	3,15
		repas adulte	4,70

Voté à l'unanimité

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITE DES SERVICES DE L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

M. MARQUIER, adjoint, informe l'assemblée que M. le Maire est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.

Cette disposition a pour objectif de renforcer la transparence et l'information dans la gestion de ces services, disposition qui est inscrite dans la Loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement.

Toujours dans l'esprit de transparence voulue par la loi Barnier, ce rapport annuel doit être mis à la disposition du public. Cela se fait en Mairie dans les quinze jours suivant sa présentation au conseil municipal.

Voté à l'unanimité

Les élections sénatoriales auront lieu le 26 septembre 2004, les grands électeurs élus le 2 juillet 2004 par le conseil municipal sont :

- Muriel Porte
- Alain Carret
- Gilbert Marignier
- Jean-Pierre Marquier
- André Brottet

les suppléants étant :

- Jean-Marie Chêne
- Elisabeth Gallone
- Hervé de Rouville

SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2004

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DE LA FOIRE DE POLLIONNAY

Cette année 2004 la foire annuelle de POLLIONNAY fête son vingt-cinquième anniversaire. A cette occasion, le Comité de la Foire sollicite la commune pour l'obtention d'une subvention exceptionnelle de trois cent euros. Il est précisé que le Conseil Général du Rhône a lui aussi versé une subvention du même montant.

Voté à l'unanimité

BUDGET ASSAINISSEMENT 2004 - MODIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 2004/02 (DELIBERATION N° 2004/25)

Par délibération n° 2004/25 du 27 mai 2004, le conseil municipal a validé une décision modificative au budget assainissement 2004. Cette décision modificative a été numérotée 2004/02 au lieu de 2004/03.

Imputation	Libellé	BP + DM 2004/01	DM 2004/03	Nouveaux crédits
2315 P01	Immos en cours	262 500,00	- 45 000,00	217 500,00
2315 P02	Immos en cours	141 770,87	+ 45 000,00	186 770,87

Voté à l'unanimité

INTERVENANT EXTERIEUR DE MUSIQUE EN TEMPS SCOLAIRE - ANNEE SCOLAIRE 2004/2005

Dans le cadre d'un projet pédagogique établi en concertation avec les enseignants et approuvé par l'Inspection Académique de la circonscription, la commune est amenée à rémunérer un intervenant de musique qui intervient en temps scolaire, à raison de 4 heures par semaine.

Il est proposé de baser sa rémunération sur le 1^{er} échelon du grade de professeur d'enseignement artistique hors classe de



la Fonction Publique Territoriale. Il lui sera versé 10% de congés payés en fin de contrat. Il sera recruté du 1^{er} octobre 2004 au 30 juin 2005.

Voté à la majorité (14 pour, 1 abstention).

INTERVENANTS DES ACTIVITES PERISCOLAIRES - ANNEE SCOLAIRE 2004/2005

Cette année scolaire, les activités périscolaires suivantes peuvent être proposées aux élèves de l'école Michel SERRES :

- Gymnastique, à raison de 2 heures par semaine
- Tennis de table, à raison de 1 heure par semaine
- Arts plastiques, à raison de 1 heure par semaine
- Théâtre, à raison de 1 heure par semaine

Il convient donc de délibérer pour fixer les modalités de rémunération des intervenants, avec lesquels la commune signera un contrat de travail.

Ces intervenants seront recrutés du 1^{er} octobre 2004 au 30 juin 2005. Il leur sera payé une demi-heure de préparation pédagogique et/ou de déplacement pour chaque heure de cours effectuée et 10% de congés payés en fin de contrat. Le taux horaire est fixé à 14,41 euros.

Voté à l'unanimité.

CONTRAT D'OBJECTIFS ENTRE LA CCVL, HUIT COMMUNES MEMBRES ET LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DU RHÔNE POUR UNE PARTICIPATION FINANCIERE AU CONTRAT TEMPS LIBRE : APPROBATION DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Dans le cadre du Contrat Temps Libres conclu avec la CAF de Lyon, la CCVL et ses huit communes membres signataires bénéficient d'un taux de subvention de 59.85%. Il apparaît que la Mutualité Sociale Agricole du Rhône peut apporter également une aide financière sur les projets inscrits au Contrat Temps Libres, à hauteur de 3,87%.

En effet, la MSA s'inscrit dans une démarche de soutien aux familles et aux jeunes, visant les objectifs suivants :

- favoriser l'accès des enfants dont les parents relèvent du régime agricole aux actions éducatives complémentaires de celles des parents et de l'école,
- promouvoir des loisirs de qualité,
- faciliter l'apprentissage des petits à la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands,
- valoriser le partenariat avec les collectivités territoriales, au côté des caisses d'allocations familiales.

Voté à l'unanimité.

AVENANT AU CONTRAT TEMPS LIBRES : PROJET N° 7 : CENTRE DE LOISIRS THURINS, YZERON, MESSIMY 6/12 ANS ET PROJET N° 11 : CENTRE DE LOISIRS A VOCATION INTERCOMMUNALE 6/12 ANS SITUÉ A VAUGNERAY - APPROBATION DE L'AVENANT ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Les projets n° 7 - Centre de loisirs Thurins, Yzeron, Messimy 6/12 ans - et n° 11 - Centre de loisirs à vocation intercommunale 6/12 ans situé à Vaugneray - inscrits dans le contrat temps libres conclu le 12 décembre 2003 pour la période du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2005, ne répondent que partiellement aux besoins de la population. Compte tenu de la volonté de développer la politique jeunesse sur le territoire de la CCVL, il est proposé que ces deux centres de loisirs intercommunaux fonctionnent le mercredi à partir de septembre 2004.

En effet, le Centre de loisirs Thurins, Yzeron, Messimy 6/12 ans (projet n° 7) était initialement prévu pour fonctionner le mercredi en alternance sur chacune de ces trois communes à partir de septembre 2004, mais dans un cadre communal. Il conviendrait donc d'assurer son fonctionnement le mercredi dans un cadre intercommunal.

D'autre part, le projet communautaire n° 11 concernant le centre de loisirs Ebulisphère situé à Vaugneray fonctionnant jusqu'à présent aux petites vacances (sauf Noël) et grandes vacances, pourrait également accueillir les enfants de 6 à 12 ans les mercredis à compter de septembre 2004, dans un cadre intercommunal Mme GALLONE, adjoint, rappelle les principes du financement du contrat temps libre avec la CAF et le souhait que tous les projets soient intercommunaux. Les fiches budgets évoquées dans le projet d'avenant n'ont de plus pas été fournies à la commune. Il est également précisé qu'au niveau intercommunal un CLSH fonctionne donc entre les communes de THURINS, MESSIMY et YZERON, un autre à VAUGNERAY et un, pendant les grandes vacances, entre GREZIEU LA VARENNE et STE CONSORCE, POLLIONNAY s'étant retiré de ce fonctionnement pour que les petits pollionnois fréquentent plutôt la structure intercommunale EBULIS-PHERE implantée sur le territoire de VAUGNERAY.

Suite aux nombreuses remarques des adjoints, et conseillers municipaux, le dossier est retiré de l'ordre du jour.

TEMPS LIBRES... PLACE AU STAGE D'AUTOMNE

du 25 au 29 octobre

Inscriptions en mairie à partir du 15 septembre.

ALAD

Une association au service de l'aide
à domicile auprès des personnes âgées :

Place Andrée-Marie Perrin
69290 Craponne

Tél. 04 78 57 34 09



1984-2004 : LA MÉDIATHÈQUE DE POLLIONNAY A 20 ANS 15 ET 16 OCTOBRE 2004

A l'occasion de Lire en Fête, manifestation nationale du livre et de la lecture, la médiathèque de Pollionnay fête son 20^e anniversaire...

Les animations commenceront le vendredi soir par une rétrospective sous forme de diaporama, de la vie de la médiathèque. Souvenirs, souvenirs...

En préambule à ce petit historique, les élèves de l'école Michel SERRES, qui bénéficient toute l'année du service de lecture publique lors de l'accueil scolaire, offriront une série de lectures.

Enfin, l'intervention du Montreur de Marionnettes conclura cette soirée.

Et la fête continue le samedi!!!

L'après-midi débutera par un jeu de l'oie géant, où petits et grands retrouveront tous les héros des livres, BD, albums, films... Au programme, des devinettes, des défis, des charades à résoudre. Alors prêts?

Nous poursuivrons par un intermède musical interprété par l'école de musique de Pollionnay.

Avant de souffler les 20 bougies, nous laisserons la place aux discours et à une intervention du Montreur de marionnettes.

20 ans, ça ne s'oublie pas, c'est pourquoi l'équipe de la médiathèque municipale invite tout le monde à venir à son goûter d'anniversaire et au verre de l'amitié qui l'accompagnera.

L'après midi se terminera par des contes.

- Anne Kovalevsky, conteuse, nous fera retrouver notre âme d'enfant à travers les contes à la belle étoile. Un spectacle pour les enfants à partir de 7 ans et plus. Durée 1 h 15.

Dessin de S. et H. JEAN



"Il était une fois...
Un homme qu'on aimait
pas bien,
Un autre qui avait le
temps...
Des femmes amoureuses,
un gardien du temps..."

- Les conteuses de la médiathèque, quant à elles, enchante-ront les oreilles des plus petits. Contes pour les enfants de 4 à 6 ans.

Une exposition retraçant les 20 ans de la médiathèque sera installée sur place.

Vous êtes tous invités à venir participer à cette fête. Nous comptons sur votre présence.

Delphine Bourrat

La couverture du bulletin a été réalisée
d'après la peinture
de Rosanne DAUL-FIORAVANTI

VENREDI 15 OCTOBRE

20h. Ecole M. SERRES

- Lectures offertes par les enfants
- Montage vidéo : rétrospective et histoire de la Médiathèque de Pollionnay 1984 - 2004
- Le Montreur de marionnettes

SAMEDI 16 OCTOBRE

14h. Médiathèque (intérieur ou extérieur)

- Jeu de l'oie géant sur le thème des héros de livres, avec devinettes, charades, défis...

15h.30 Médiathèque

- Chant et musique : Chorale de Pollionnay

16h. Salle des associations

- Discours
- Le Montreur de marionnettes

16h.30 Salle des associations

- Goûter d'anniversaire et verre de l'amitié

17h. Salle des fêtes

- contes pour les plus de 7 ans, par Anne KOVALEVSKY gratuit, durée 1h15

Médiathèque

- contes pour les moins de 7 ans, par les conteuses de la Médiathèque

MONOGRAPHIE DU PRÉ-INVENTAIRE DES MONUMENTS ET RICHESSES ARTISTIQUES DE POLLIONNAY



Disponible en mairie au prix de 8,50 euros



MAISON DE RETRAITE "JEAN VILLARD"

C'est officiel!

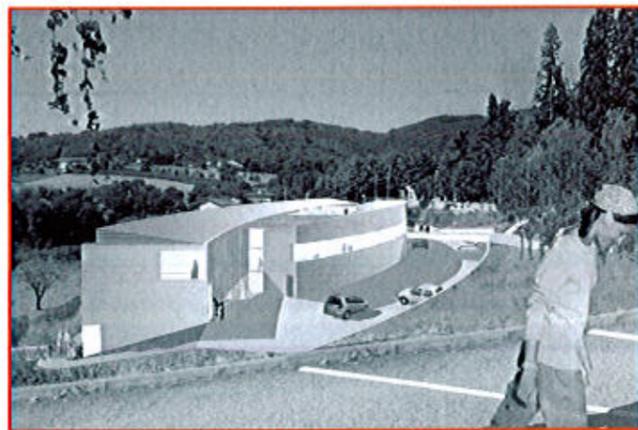
Les travaux de construction de la nouvelle Maison de Retraite ont enfin démarré le 24 juin dernier.

L'actuelle maison de retraite "Jean Villard", ouverte en 1975, accueillant 77 personnes âgées, cessera bientôt ses activités; après 30 ans d'existence, sa structure ne correspond plus aux besoins actuels.

Son remplacement devenu inéluctable fera place à un établissement où la qualité des soins et la qualité de vie sont les principales priorités de ses responsables.

L'idée de reconstruction ayant pris naissance sous la mandature de Raymond Duclos, Maire, il a fallu depuis pour en arriver là, du travail, des réunions et concertations, des échanges d'idées, des calculs, des doutes, de l'enthousiasme!

Enfin 10 ans après les premières réflexions, les autorités donnent leur accord pour la construction du nouvel établissement, suite à la signature le 1^{er} février 2002 de la Convention Tripartite autorisant la maison de retraite à accueillir des personnes âgées dépendantes et définissant les objectifs et moyens nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie.



L'ARCHITECTURE :

Le programme architectural, rédigé en 1997, est révisé en 1999 afin d'intégrer les orientations stratégiques de l'établissement et les recommandations nationales.

Suite au concours de maîtrise d'œuvre d'octobre 2001, le projet architectural retenu est celui du Cabinet JPGA Architecture conduit par Jean-Pierre GENEVOIS.

Le projet prévoit un bâtiment organisé en deux ailes reliées entre elles par un noyau central

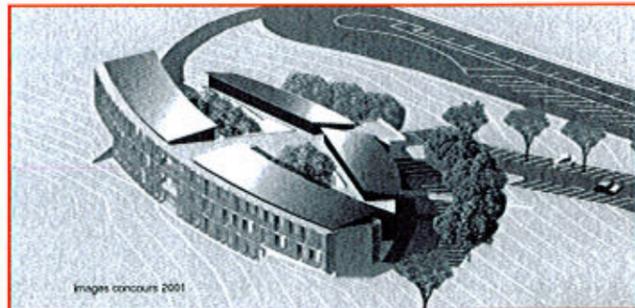
- L'aile nord à 2 niveaux : niveau 0 et niveau -1; elle accueille les services.

- L'aile sud à 3 niveaux : niveau 0, niveau -1, niveau -2; elle abrite les locaux d'hébergement.

- Le noyau central comporte les liaisons verticales et les services relais.

Chaque niveau communique avec l'extérieur et a un accès de plain-pied avec l'extérieur.

- Le niveau 0 est le niveau d'accueil du public
- Le niveau -1 ouvre sur des patios
- Le niveau -2 situé au rez-de-jardin, donne également sur des patios.



L'hébergement :

Les chambres climatisées, d'une surface de 20 m², sont toutes individuelles, équipées d'un cabinet de toilette (douche, WC lavabo) et bénéficient d'un balcon avec vue et exposition au sud.

Elles sont organisées en cinq unités de vie, accueillant chacune 13 personnes soit un total de 65 personnes réparties en :

- Deux unités de vie jumelées par étage, aux niveaux 0 et -1
- Une unité de vie au niveau -2.

Les services à domicile :

- Un local est prévu pour le futur S.S.I.A.D (Service de soins infirmiers à domicile).
- Des locaux situés au niveau -2 en rez-de-jardin sont destinés à recevoir le service d'accueil temporaire.
- Le service de restauration est dimensionné pour la création de portage de repas à domicile.

La surface projetée représente 2 813 m² dont :

- 1 654 m² consacrés aux unités de vie (logements et service relais).
- 784 m² destinés aux services (soins, cuisine, blanchisserie, salle d'activités, administration).
- 375 m² de réserve immobilière pour le futur hébergement temporaire.

A cette surface utile, s'ajoutent 1 000 m² environ de circulation, dégagements aménagés en salons, passerelles...

Enfin, le projet comprend la construction d'un logement de fonction.

La construction s'opère sur un terrain de 10 000 m² environ acquis en décembre 2000, Chemin des Presles à Pollionnay.

LE MONTAGE ET LE COÛT DE L'OPERATION :

La Maison de Retraite "Jean VILLARD" a été créée à l'origine par le SIPAG (Syndicat Intercommunal pour Personnes Âgées) de Vaugneray et Tassin.

C'est un établissement public médico-social autonome.

Pour la réalisation du projet actuel de reconstruction, l'Établissement est Maître d'Ouvrage, et pour l'aider dans sa mission, une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage a été signée en mars 2001 avec l'OPAC du Rhône.



Le coût total de l'opération (hors équipement mobilier) évalué au stade de l'APD (avant projet définitif) s'élève à 7 437 912 euros TTC (valeur au 12/2002).

Le coût est ramené à 6 656 342 euros grâce à un retour de TVA ouvert par un prêt social (PLS).

A noter :

- Charges foncières :	210 000 euros TTC
- Travaux de reconstruction :	5 925 000 euros TTC
- Honoraires :	950 000 euros TTC
- Frais financiers :	250 000 euros

LE FINANCEMENT :

- En investissement :

• Montant des apports :	2 229 321 euros (30% du coût)
- Part de la vente des locaux actuels	898 618 euros
- Subvention de l'état (retour TVA/PLS)	781 571 euros
- Subvention Conseil Général du Rhône	198 184 euros
- Subvention du SIPAG de Vaugneray-Tassin	304 898 euros
- Subvention de la commune de Pollionnay	22 867 euros
- Subvention "énergie solaire", ADEME et Conseil Régional Rhône-Alpes	23 183 euros
• Prêts :	5 208 591 euros (70% du coût)
- Prêt Locatif Social (PLS) :	4 436 233 euros
- Prêt Sécurité sociale et caisse de retraite :	772 358 euros

- L'incidence tarifaire :

L'incidence de l'opération sur le tarif hébergement prévue au sein de la convention tripartite, est de 11.44 euros par jour (calculés sur les valeurs de septembre 2000).

N. B Le tarif hébergement 2004 est fixé à 43.00 euros par jour, pour un nombre moyen de 68 résidents.

Aides diverses : Les résidents du nouvel établissement ont la possibilité de bénéficier de :

- L'aide personnalisée au logement (APL).
- L'aide sociale, l'établissement étant habilité - Personnes aux faibles ressources ou soutien familial insuffisant.

LA DATE D'OUVERTURE :

Les travaux de reconstruction devant durer 18 mois, le nouvel établissement devrait être livré sauf imprévus au mois de :

DECEMBRE 2005

Souhaitons à ce futur établissement "Renaissance" de "Jean VILLARD", qu'il continue de répondre parfaitement au rôle social souhaité, en offrant aux Anciens, à toutes les étapes du vieillissement, l'accueil, le respect, le confort et la dignité. Pour cela, faisons confiance à l'actuelle Directrice Mme Bernadette GAUDIER aux compétences hors pair et au professionnalisme exemplaire, bien aidée par son équipe solide et méritante.

Roger Deroux, Administrateur.



E. LECLERC

GREZIEU-LA-VARENNE

5, rue Benoit Launay - Tél. 04 78 44 85 13

OUVERT du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 NON STOP
et le vendredi jusqu'à 20h



**GESTION DES SALLES...
UNE PLACE POUR TOUS !!!**

Les associations pollionnoises connaissent un regain de dynamisme! On l'a vu lors de l'inauguration du stade en juin dernier.

Outre celles déjà implantées sur le village, trois nouvelles nées sont venues enrichir la famille et élargir le cercle des activités. Que pratiquerez vous donc cette année, vous-même ou vos enfants?

musique, football, boules, danse country, équitation, hip-hop?

à moins que vous ne préféreriez la gymnastique, le théâtre, ou encore le peinture sur icône?

Dites-moi que je n'ai oublié personne...

Hélas multiplication des activités ne signifie pas multiplication de salles! Adaptons-nous que diable!

C'est donc grâce à une bonne gestion de l'ensemble de ces sites que la commune offrira, dès cette rentrée, un lieu adapté à chaque association. Ainsi, le gymnase de l'école publique accueillera une partie des activités, répondant de cette manière à sa destination première et ouvrant l'école sur le village.

Gageons que la bonne volonté, l'enthousiasme et le sens du partage permettront à chacun de trouver sa place!...

Elisabeth Gallone

**ADSL À POLLIONNAY
ENCORE UN PEU
DE PATIENCE...**

Le courrier du 21 juillet 2004 de France télécom nous annonce que les services ADSL devraient être disponibles à Pollionnay au plus tard le 30 mars 2005, (sauf contraintes indépendantes de leur volonté).

dossier à suivre...

Geneviève Beauquis, Christian Raquin

OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Mardi : 8 h 30 - 12 h 00
- Mercredi : 8 h 30 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 00
- Judi : 8 h 30 - 12 h 00
- Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

pollionnay@coteaux-lyonnais.com

**BOULANGERIE - PÂTISSERIE
ARTISANALE**

 **Thierry SEVE**
Nouveau propriétaire

Pain au levain
Viennoiseries pur beurre
Pâtisseries maison

Rue Antoine Brun
69280 Sainte Consorce
Tél. 04 78 87 08 49

Fermé le lundi

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF YAMAHA LYON

ALEXIS
MOTOS

2 adresses

motos et accessoires 3, 5 et 7, avenue Jean Jaurès tél. 04 78 72 39 39 - fax 04 78 61 70 70	CAP MOTO Motos • Atelier • Pièces détachées 58, chemin de la Bruyère 69570 Dardilly tél. 04 78 52 76 76 - fax 04 37 49 09 44
--	---

www.alexis-motos.com



Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge.
Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé. Cure médicale - Long séjour

Les Aurélias
69290 Pollionnay par Craponne
Tél. : 04 78 87 42 42
Fax : 04 78 87 42 00

**club hippique de
POLLIONNAY**

- Cours toute l'année
- Ouvert à tous (dès l'âge de 5 ans)
- Formule découverte pour les débutants

Tél. : 04 78 48 18 93
Répondeur : 04 78 48 10 45



RÈGLEMENT DU STADE

QUESTION - RÉPONSE :

Q : Plusieurs personnes nous ont posé la question du fonctionnement du stade et de son utilisation.

Des bruits ont couru sur des incidents qui se seraient produits!...

D'autres voudraient savoir si chacun peut profiter des installations nouvelles sans être affilié à un club, etc.

R : le moment est venu de faire le point. La municipalité souhaite que l'ensemble sportif soit ouvert à tous, et le plus souvent. Une réunion va être proposée rapidement : seront invités, bien évidemment, les associations sportives de la commune, mais aussi toute personne, tout citoyen, toute citoyenne qui voudra apporter ses réflexions, ses compétences, ses idées afin de construire un projet de fonctionnement qui permettrait au stade de vivre et de remplir sa fonction : être un outil au service de la communauté.

Si vous vous sentez concerné, faites-vous connaître en mairie.

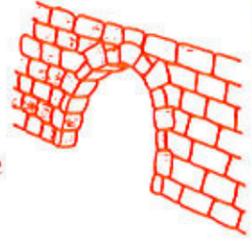
Pour la commission communication, Etienne Brochet

Atelier Tudelle
Architecture - Aménagements extérieurs

Henri et Robert SIMONARD
Pucet - 69670 Vaugneray • Tél. 04 78 45 92 61
Fax 04 78 45 94 88 • E-mail : h.simonard@wanadoo.fr

Réalise l'aménagement du plateau multi-sports

Marc BOUCHARD
Artisan Maçon



Maçonnerie Générale
Taille de pierres
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY
Tél. 04 78 48 12 78

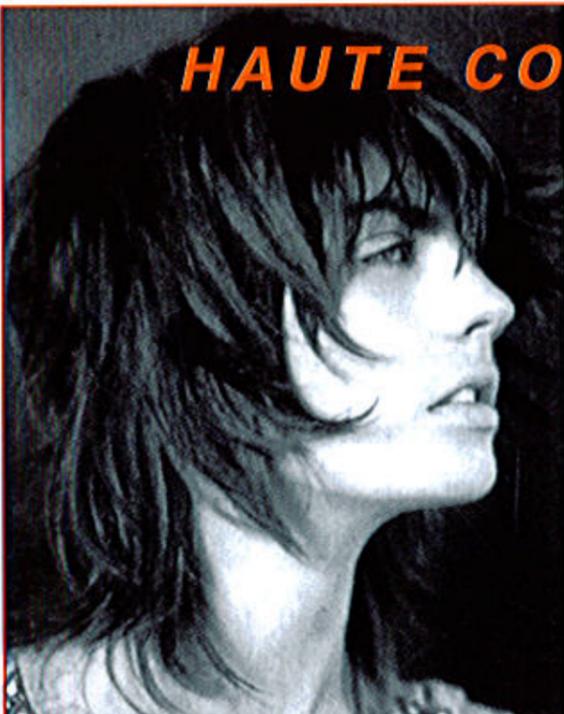
le jardin des lettres

LIBRAIRIE

83, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE

Téléphone & télécopie : 04 78 44 66 54

HAUTE COIFFURE RENATO



Renato
STYLISTE

Création



PRODUITS L'ORÉAL

TASSIN : 157, av. Charles de Gaulle Tél. 04.78.34.77.71
CRAPONNE : 66, av. Edouard Millaud Tél. 04.78.57.33.60



CALENDRIER

4^e TRIMESTRE 2004

Association Mimosa	samedi	9 octobre	PM + soirée	Contes et légendes + Repas Voir programme page 7	Salle des fêtes
Médiathèque	vendredi	15 octobre	20 h	Animations diverses	École
	samedi	16 octobre	à partir de 14 h	Animations diverses	Médiathèque + Salle des fêtes
Club du Tilleul	dimanche	17 octobre	journée	Repas animé et tombola	Salle des fêtes
Boule des Pins	samedi	6 novembre		Coupe Loison	
Les Classes en 5	samedi	6 novembre	soirée	Soirée Tex-Mex	Salle des fêtes
Sapeurs Pompiers	mercredi	10 novembre	20 h 30	Choucroute	Salle des fêtes
Anciens Comb/Municipalité	jeudi	11 novembre	11 h 30	Cérémonie	Salle des fêtes
Anciens Combattants	samedi	13 novembre	12 h 00	Choucroute	Salle des fêtes
LAB Auto Sport	samedi	27 novembre	20 h 30	Repas dansant	Salle des fêtes
Municipalité	jeudi	2 décembre	12 h 00	Repas de Noël des anciens	Salle des fêtes
Municipalité	mercredi	8 décembre	18 h 00	Illuminations animations	Tout le village
Sapeurs pompiers	mercredi	8 décembre	20 h 30	Ste Barbe	
Club du Tilleul	jeudi	16 décembre	12 h 00	Repas de Noël	Salle des fêtes

ANCIENS COMBATTANTS



"LA MÉMOIRE NE VAUT PAS QUE POUR LE SOUVENIR, ELLE VAUT AUSSI POUR LE DEVENIR"

2004, aux multiples commémorations d'événements de l'année 1944, nous ramène, nous, Anciens Combattants de Pollionnay, à un souvenir tenace et émouvant. Il y aura bientôt 14 ans que notre ami le Père Gabriel Sivignon, Curé de notre paroisse durant 41 ans et membre de notre Association, nous quittait.

Toujours présent dans nos cœurs, nous voudrions nous rapprocher de lui en relatant un discours qu'il avait prononcé au "Mur des Fusillés de la Duchère" le 1er septembre 1984, à l'occasion de la commémoration du 40^e anniversaire de cette fusillade. Il s'était offert à réaliser ce discours en sa qualité à l'époque, de Vice-Président de l'A.N.A.C.R. (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance) du 5^eme arrondissement de Lyon-Vaise où l'avait amené notre président Roger Deroux. Relation du discours

"Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie"

*" Parmi les plus beaux noms, leur nom est le plus beau
"Toute gloire auprès d'eux passe et tombe éphémère
"Et comme le ferait une mère
"La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau".*

Victor Hugo



Chers Camarades et amis,
Ce poème célèbre d'un très grand écrivain français me revient à la mémoire. Il s'applique tellement bien à notre rassemblement de ce jour. Nous sommes là pour nous souvenir et pour honorer nos héros et nos martyrs.

D'autres, plus éloquents et plus méritants que moi auraient pu prendre la parole à ma place. Je le fais par devoir de reconnaissance, par amitié pour tous les camarades et pour tous les disparus. Ma courte allocution sera donc celle du souvenir et de la fraternité.

SOUVENIR des années d'angoisses et de deuils : pendant 5 ans, le sol français a retenti des lourdes bottes de l'ennemi.



Ecrasé, humilié, mais dans le cœur brûlait quand même la flamme de l'espérance.

SOUVENIR Je vois encore mon vieux Commandant, avec lequel je travaillais en 1940, dans un Régiment tchécoslovaque. Lui, le vieux soldat de Verdun, je le vois pleurer comme un enfant, en entendant, en juin 40, cette voix d'un vieillard de 80 ans : "Cette nuit, je me suis adressé à l'ennemi pour lui demander l'armistice".

Jour de deuil national pour notre France bien aimée - que tous les Français ont ressenti comme un terrible coup d'épée.

C'est alors qu'une autre voix d'Outre-Manche s'est fait entendre : "La France a perdu une bataille, elle n'a pas perdu la guerre". Et de ce jour là, la flamme de l'espérance s'est rallumée.

Dans l'ombre d'abord et très timidement. Mais de plus en plus ouvertement De tous côtés, des petites étoiles s'éclairaient, illuminaient la nuit : dans les bois, dans les grottes, dans les ateliers, dans les bureaux, la résistance s'organisait, prenait corps, surveillait les points stratégiques.

Dans toute la France, dans notre région Lyonnaise spécialement, on parlait de résistance, de maquisards et, hélas ! aussi de victimes.

Car un terrible ennemi surveillait lui aussi. Il devint rapidement fou furieux. A tel point que les maquisards furent obligés de se terrer, d'user de toutes les ruses possibles et imaginables pour continuer leur travail, ruses bien françaises et combien efficaces.

Hélas ! ces soldats sans uniforme, de toutes tendances politiques ou sociales, de toutes couleurs, abstraction faite de toutes religions, durent payer bien cher leur héroïsme et leur amour de la Patrie.

De tous côtés, de bouche à oreille, on entendait parler des horreurs de la haine humaine :

Dortan, Vancia, la grotte de la Luire, le Plateau des Glières, le Maquis de l'Ain, les bourreaux de Paray le Monial, la bataille de la Croix Blanche à Cluny, et plus près de nous les 52 de Châtillon, le Maquis de l'Azergues, de Bois-Dieu, de Pizoy, du Pont des Sansons, de l'horreur de St Genis Laval... et j'en laisse. Je n'en finirai pas de citer par dizaines, par centaines, les très nombreux monuments qui jalonnent nos routes :

"Ici, un tel, un tel... a été exécuté, victime de la barbarie nazie... PASSANT, souviens-toi"

On ne peut passer devant ces monuments sans un souvenir pour ces jeunes martyrs de la Patrie.

Et pendant ce temps, les camps, les prisons se remplissaient : dénonciations, délation, paroles imprudentes, vengeances personnelles etc. Tout était bon pour St Paul, Montluc, Avenue Berthelot, et d'autres lieux de tortures.

Qui dira, chers camarades et amis, les souffrances physiques et morales qu'eurent à subir tous ces martyrs innocents, arrachés à leur famille, à leurs ateliers, à leurs bureaux... Pour finir au petit matin, fusillés à l'orée d'un bois, dans une clairière, sur les bords d'une route à la Chicotière, sur un trottoir à Bellecour, ou tout simplement sur le bord d'une route comme en témoignent tant de monuments.

A tous ceux-là, il faut ajouter les trop nombreuses victimes des bombardements insensés : les massacres de l'avenue Berthelot, du quartier de Voise, de la rue Tronchet, et de tant d'autres lieux. "Ah ! que maudit soit la guerre".

Et si nous sommes ici, en ce lieu sacré entre tous, n'est-ce pas pour honorer de notre souvenir ce "MUR DES FUSILLES" du fort

de la Duchère, où tant de victimes de la fureur nazie sont tombés ici-même.

SOUVENIR, je ne puis m'empêcher d'évoquer ici le souvenir personnel d'un de mes très chers amis, le Père VOCANSON (le père voc pour les intimes) aumônier des prisons de 42 à 46. Il m'a dit très souvent avoir accompagné ici plus de 60 fusillés à ce même Mur des Martyrs. Et il nous disait, avec des larmes dans les yeux, car il les aimait tous ces hommes, ses amis, le courage et l'amour de leur patrie qui soutenait ces héros. Leur dernier mot était : "VIVE LA France".

OUI, chers disparus, victime de la haine la plus horrible, votre dernier cri a été entendu et la FRANCE VIVRA.

Après tout cela, chers amis et camarades, je ne parlerai pas de revanche, ma profession et mon amour des hommes ne me le permettent pas, mais le pardon n'est pas l'oubli. Au contraire, il ne faut pas oublier, mais plutôt se souvenir du passé pour prévenir de pareilles horreurs.

Il ne s'agit pas non plus de dire béatement NON à la guerre. Il s'agit surtout de "Gagner la Paix". Or la paix ne se gagne pas à coups de canon, ni de bombes atomiques, ni même par des super-satellites. Elle se gagne par le cœur. Dans un monde où, hélas ! l'homme est trop souvent devenu un loup pour l'homme, gagner la paix n'est pas chose facile. La FRATERNITE n'est pas monnaie courante.

Après le terrible cataclysme de 40-45 qui vit l'extermination de 50 millions d'êtres humains, après la disparition de ce monstre sorti des enfers qu'on appelait HITLER, après l'étouffement, souhaitons le définitif, de cette idéologie diabolique qu'on appelait le nazisme, il semble que nos pays d'Europe aient enfin soif de paix, de tranquillité, de prospérité, de Fraternité. Ils cherchent à se rapprocher, à se comprendre, à se compléter malgré leurs diversités. Ils essaient de se tendre la main. Souhaitons que ces mains ne soient pas des mains de glace, mais des mains chaleureuses qui réchauffent le cœur des hommes.

Sans oublier le passé, à nous, chers camarades de préparer un avenir de PAIX.

Henri BARBUSSE disait à qui voulait l'entendre : "Tout faire pour unir, ne jamais diviser... car tout pays divisé s'écroule un jour ou l'autre".

Et CLEMENCEAU le Tigre renchérisait : "Il faudrait écrire sur nos monuments publics, en lettres d'or" : "vivent les artisans de paix".

*A ces héros sans nom d'une horrible bataille
A tous les inconnus tombés sous la mitaille
A tous ceux du Vercors, à ceux de Saint-Genis,
A tous ceux de l'Azergues, à tous ceux de Cluny
A tous ceux de Dortan, à tous ceux qu'on oublie
A ceux de la Duchère, aux martyrs de Bellecour
A tous les résistants, à tous les "Oradours"
HONNEUR ET SOUVENIR*

*Parmi les plus beaux noms, vos noms sont les plus beaux,
Le cœur d'un peuple entier vous garde en vos tombeaux.*

Merci.

Au Camarade et Ami "Père Gabriel" en témoignage de notre profonde affection et en souvenir d'un homme qui a su servir d'exemple dans la lutte pour le retour de la liberté dans notre pays et qui, sa vie durant a œuvré au service d'autrui.

Pour ses amis Anciens Combattants de Pollionnay,
Marcy l'Etoile, et Ste-Consorce,
Roger Deroux



CLASSES EN 5

Toute l'équipe des Classes en 5 remercie les habitants de Pollionnay pour l'accueil chaleureux et généreux qu'ils nous ont réservé à l'occasion de la vente des brioches. D'autre part, je remercie tous les conscrits venus les journées du 4 et 5 septembre 2004. Les Classes en 5 vous proposent :

GRANDE SOIREE TEX MEX SAMEDI 6 NOVEMBRE 2004

...juste pour réchauffer un peu tout le monde à l'arrivée des premiers froids! Ambiance épicée assurée avec un repas typique!
Réservez vite votre soirée! (auprès de la boulangerie ainsi qu'au bar/tabac "Le Pollionnay")
Nous donnons rendez-vous à toutes et tous pour des manifestations conviviales et festives tout au long de cette année que nous passerons ensemble!
Nous avons également un site Internet que vous pouvez visiter à l'adresse de votre choix :

<http://assoc.wanadoo.fr/lesclassesen5/>
ou www.lesclassesen5.fr

Vous pouvez également nous contacter à l'adresse suivante :

lesclassesen5@wanadoo.fr

N'hésitez pas à consulter le site qui est mis à jour régulièrement!

A très bientôt à tous,

Audrey GAILLETON, les classes en 5

**P.S. : POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
04 78 48 12 56**

LOISIRS VTT POLLIONNAY

Le Bourg - 69290 POLLIONNAY • 04 78 48 15 45
Fax 04 78 48 14 44 • www.loisirs-vtt.fr
e-mail : info@loisirs-vtt.fr

A votre service 6 jours sur 7 de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h (Fermé le mardi)

Les Clos de Chaponost Hôtel** Restaurant

Situé dans l'Ouest Lyonnais à 12 km du centre de Lyon, dans un cadre de verdure et de fleurs très appréciés pour les réceptions, les cocktails au bord de la piscine, et une cuisine fine et raffinée.
2 formules "Réception Prestige" et "Réception"
3 salles climatisées de 50 à 150 personnes.

46b, av. Paul Doumer - CHAPONOST
Tél. 04 78 45 49 49 • Fax 04 78 45 59 45
www.clos-chaponost.com • contact@clos-chaponost.com

"WEST SIDE ATTITUDE" ARRIVE À POLLIONNAY



Cette association formée d'une quarantaine de danseurs propose à tous ceux qui aiment ou souhaitent découvrir la **LINE DANCE (DANSE COUNTRY)** des cours les mardis et mercredis soirs à partir de 19 h :

- DEBUTANTS
- INTERMEDIAIRES
- CONFIRMES

Dès le 21 septembre, Charlie, le professeur et ses élèves vous invitent à un "galop d'essai" gratuit.

Pour tous renseignements contacter Muriel au 04.78.48.10.43
ou Sylvia au 04.78.48.17.12



TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, allée des Primevères
69110 SAINTES-FOY-LES-LYON
Tél. : 04 78 59 22 64

CENTENAIRE DES SAPEURS POMPIERS DE POLLIONNAY



Pompiers d'hier...

A l'occasion des 100 ans d'existence des corps des Sapeurs Pompiers de Pollionnay le 19 juin 2004, a été organisée une journée anniversaire.

La cérémonie a débuté à 11 heures accompagnée de la "batterie fanfare de Panissières pour le dépôt de gerbe au monument aux Morts; puis le défilé s'est poursuivi dans le centre du village avec la présentation de véhicules d'incendie et de secours de toutes époques mis à notre disposition par les centres d'intervention du secteur.

Par la suite fut effectuée la passation du commandement du centre de Pollionnay

Laurent BROSSARD remplaçant Paul GIRAUD

De nombreux représentants du service d'incendie et de secours du Rhône étaient présents, ainsi que Christophe Guilloteau : Député du Rhône, Georges Barriol : Vice-Président du Conseil Général, M. le Maire : Gilbert Maignier et les élus que nous remercions de leur présence.

Un apéritif offert par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Pollionnay à la population clôturait la matinée.



Passation de commandement du centre de Pollionnay



Discours des officiels



Un des premiers chef de centre de Pollionnay, M. Foizand



Les Jeunes Sapeurs Pompiers - Marcy-Charbonnières

Lors de cette journée, on pouvait découvrir du matériel ancien d'incendie et de secours, des maquettes et collections de véhicules, divers documents et photos illustrant "les Sapeurs Pompiers de Pollionnay".

L'après-midi les Jeunes Sapeurs Pompiers de Marcy-Charbonnières ont effectué plusieurs démonstrations de manœuvres avec beaucoup de sûreté et de motivation, suivi d'une manœuvre de désincarcération avec évacuation d'une victime par les centres de Vaugneray, Sainte-Consorce et Pollionnay.

La journée a été clôturée par un bal populaire.

Nous remercions le comité paroissial pour sa participation et son dévouement, ainsi que tous les corps de Sapeurs



Désincarcération avec utilisation de la planche à colonne



Défilé au centre du village

Pompiers des alentours, notre seul regret a été la très faible participation des habitants de la commune...

Rendez-vous dans 100 ans...

Les Sapeurs Pompiers

Inauguration du complexe

Multisports



30^e anniversaire du Club de Foot

Le 26 juin 2004 à 11 h, en présence de nombreuses personnalités, d'élus des communes voisines et des Pollionnois, Christophe Guilloteau, Député, Gilbert Marignier, Maire et Georges Barriol, Conseiller Général ont procédé à l'inauguration du magnifique complexe sportif :

"LE STADE JEAN-BENOIT MOREL"

Le ruban inaugural coupé, les discours prononcés par Messieurs Marquier, Maire-adjoint, G. Barriol, Conseiller Général, C. Guilloteau, Député, et G. Marignier, Maire, la place était laissée à un apéritif apprécié, offert par les entreprises réalisatrices des travaux.

Durant celui-ci, les nombreux spectateurs ont eu le plaisir de découvrir une démonstration et exhibition de boule lyonnaise.

En début d'après-midi, les Olympiades préparées et organisées par le "sou des écoles", furent l'objet de distribution de médailles aux nombreux enfants méritants.

Par la suite, se succédèrent avec brio, le Hip-hop, le cours d'ensemble de l'école de musique de Sainte-Consorte / Pollionnay et la danse "country" du groupe West Side Attitude.

Un apéritif offert par la municipalité suivi par une paella géante débutèrent la soirée. A la tombée de la nuit, un écran géant permit aux différentes, et parfois bien agréables voix de Pollionnay, d'entonner quelques chansons lors d'un superbe karaoké.

DJ TONIC avec Thomas et Nicolas entraîna les participants enchantés dans un rythme endiablé jusque tard dans la nuit.

Un grand merci au Comité des fêtes, et à tous les bénévoles qui ont apporté leur large contribution à la réussite de cette fête.

Geneviève Beauquis, Christine Roux

Les 25, 26, et 27 juin dernier, lors de l'inauguration du nouveau complexe sportif, nous fêtons également les 30 ans du club.



Participation massive



Dispute âpre du ballon



Une occasion de but !!!



Fair-play



Un gardien plein d'avenir

Nous avons débuté ces 3 jours de fêtes par un tournoi de pétanque le vendredi soir, qui a été un grand succès, ce qui ne fut pas le cas de l'équipe de France en coupe d'Europe!...

Le samedi, journée officielle, fut partagée avec les autres associations de Pollionnay. Enfin pour mettre un terme à ce week-end, nous avons organisé pour le dimanche un tournoi de six, qui devait rassembler toutes les associations ou autres groupes, dans un esprit sportif et convivial.

Là aussi, ce fût une grande réussite et nous avons décidé, d'ores et déjà, de renouveler pour 2005 ce tournoi.

Le Club et moi-même adressons à tous les participants nos plus vifs remerciements.

Le Président, Gilles Poccachard



25^{ème} FoirExpo de Pollionnay



Tous les acteurs avaient été réunis pour cet anniversaire :

- Le soleil, présent depuis quelques jours est à son comble pour ce dimanche 5 septembre,
- Les bénévoles nombreux à aider depuis le vendredi soir jusqu'au lundi midi et toujours de bonne humeur,
- Les forains présents de bonne heure pour installer leurs étals,
- Les élus venus pour l'inauguration,
- Les badauds et chineurs venus pour faire de bonnes affaires.



Bref tous les ingrédients pour une belle foire, même s'il est un peu tôt pour faire le bilan de cette journée.

Le matin traditionnellement depuis 7 ans, les "videurs" de grenier étaient fin "prêts" pour déballer leurs marchandises en espérant bien "fourguer" un peu leur matériel et pourquoi pas acheter chez le voisin une autre trouvaille.

Les forains, placés dès 6 heures par nos bénévoles Jean SULWALSKY et Etienne BROCHET, attendaient le client, pour lui faire profiter de leurs prix "foire".

Puis les chineurs arrivèrent, ceux qui veulent faire le bon achat au meilleur coût, le bon "coup", la perle rare qui dormait dans un grenier de Pollionnay.

Les badauds leur emboîtaient le pas, prêts à profiter d'un prix "foire" : un quad, une véranda ou tout simplement des bons produits de notre terroir.



Une première pour cette 25^e : une randonnée pédestre familiale avec rallye. Une centaine de participants ont parcouru un des deux circuits balisés et ombragés. Chacun recevait au départ, pour une modique contribution, quelques produits de notre terroir : pain, fromage, noisetine, pommes, eau, de quoi se rassasier pour rapporter dûment complété le questionnaire amusant et culturel.

A l'heure de l'inauguration, la batterie Fanfare "l'Arc-en-Ciel" comme lors de la 1^{ère} foire, entraînait les Classes en 5 et nos élus pour traverser le village, avant de terminer leur parcours vers la Salle Municipale. Là quelques mots furent dit sur l'histoire de notre foire, sur la vie de notre commune. A cette

occasion, il fut remis à Lulu Chantre, en cotimini, un diplôme et la médaille de l'Assemblée Nationale. Le traditionnel "verre de l'amitié" offert par la municipalité fut le bienvenu avec le soleil qui était à son zénith.

A midi, nos cuisinières bénévoles ont encore bien œuvrées cette année avec l'aide d'un traiteur. Elles ont servi un "excellent" repas dans la salle paroissiale.

La Maison de la Rencontre en a profité pour faire sa "grande lessive" annuelle, par ce beau temps pas de doute, ça sèche vite, et il faut vite repasser, même s'il fait chaud. Bravo à toute l'équipe pour cette belle expo.

Juste en dessous, Salle Jourdan, Roger et le sou des écoles nous a fait revivre quelques années en arrière avec la rétrospective des fêtes des classes et des écoles. Nous attendons avec impatience une soirée hivernale, pour tout voir et tout entendre!!!

Le tailleur de pierre et le maréchal-ferrant n'ont pas hésité à travailler malgré la forte chaleur.

Bref beaucoup d'exposition, toutes ne sont pas citées, mais un beau travail accomplis. Chacun a fait de son mieux pour apporter sa pierre à l'édifice. Si la préparation de la foire commence dès que se termine la précédente, il y a c'est vrai "3 jours de folie", le samedi pour "monter", le jour "J" pour accueillir, le lundi matin pour "démonter". Aussi que tous les volontaires soient remerciés à travers ces quelques lignes pour le cœur mis à l'ouvrage.

Mais déjà l'équipe se remet au travail pour la 26^e édition.

Philippe ROUX, Etienne BROCHET



Ecole de musique Pollionnay

La saison 2004/2005 a redémarré : nous sommes heureux d'accueillir cette année encore les anciens élèves, et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux, ainsi qu'aux professeurs de chants et de musique.

Au programme : les cours tout au long de l'année, bien sûr (sol-fège, instruments, chant, cours d'ensemble...), participation à la vie festive du village, en liaison avec les autres associations.

Nous espérons avoir la possibilité de développer de nombreux projets pour le plaisir de tous, mais, une fois de plus, rien ne pourra se faire sans Vous, puisque c'est pour Vous, Habitants de Pollionnay, que notre association agit!

L'année 2005 sera pour nous une grande année puisque nous fêterons les 30 ans d'existence de l'Ecole de Musique. Nous comptons sur votre présence pour la belle fête qui s'annonce courant juin.

Pour toute nouvelle inscription, merci de prendre contact avec Agnès POCCACHARD au 04.78.48.14.20. aux heures de repas.

Rendez-vous lors des prochaines animations du Village!

Pour le Bureau, MENIRI Patricia

DÉPANNAGES ÉLECTRO-MÉNAGER

Votre spécialiste :

ROGER BRIARD

Magasin : 13, place du Marché - VAUGNERAY
Tél. 04 78 45 87 30 - Fax 04 78 45 93 78

SOCIÉTÉ DE CHASSE

L'ouverture de la chasse aura lieu cette année le 12 septembre 2004 pour le grand gibier, et le 26 septembre pour le petit gibier. C'est pour nos adhérents un moment important et très attendu.

L'ouverture de la saison cynégétique c'est d'abord le fruit du travail d'une année avec la surveillance contre le braconnage, la divagation des chiens, la limitation des prédateurs, la préparation des cultures à gibier, les bonnes relations avec agriculteurs et propriétaires.

En ce qui concerne le grand gibier dont le tir à balle est obligatoire suivant arrêté ministériel du 7 mai 1981, le plan de chasse - cette année 12 chevreuils à prélever - est réalisé au moyen de battues organisées principalement dans les bois les jours suivants :

- Le matin seulement dès 7 h 30, les dimanches 12 et 19 septembre.
- Le 6 octobre à 10 h.
- Le lundi 11 octobre à 13 h 30.
- Les samedis 16, 23 et 30 octobre 2004 à 7 h 30.
- Tous les samedis de novembre à 7 h 30.
- A partir du 4 décembre 2004 dès 13 h.

Le sanglier est chassable les mercredis et dimanches à partir du 6 octobre 2004.

Lors des battues, au titre de la sécurité et de l'information pour les promeneurs, nous installons des panneaux.

Si vous avez à déplorer un comportement contraire à l'éthique de la chasse ou dangereux, n'hésitez pas à en informer le président André PERONNET ou un membre du bureau de notre société.

Promeneurs, cavaliers, adeptes du vélo et chasseurs se rencontrent sur les chemins publics. Ils doivent se comprendre et se respecter. La nature leur offre ce que tous sont en droit d'attendre d'elle en fonction de leur participation et sa pérennité.

André Peronnet

Cabinet Henri

TRANSACTIONS IMMOBILIERES & COMMERCIALES

Nous recherchons tous types de biens immobiliers Sur l'Ouest Lyonnais

CONSULTEZ Mireille DEBAUNE

Votre conseiller immobilier

Discretion Assurée



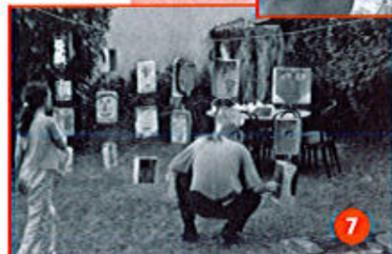
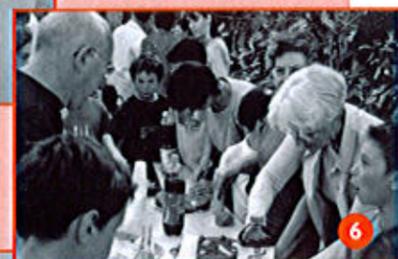
Agence Centrale

04 78 24 01 31



ASSOCIATION "GENEVIÈVE DUMONT" ...

• Les photos numérotées de 1 à 7 concernent la 1^{re} exposition. Légendes :
1) Anne Guerrant et M. Ruban devant une accumulation à l'encre;
2) Craie; 3) Fusain; 4) Terre; 5) Collages; 6) Vernissage; 7) Installation.



UN PRINTEMPS SOUS LE SIGNE DE L'ENFANCE.

Deux expositions se sont succédées en mai et juin : les enfants exposent, les enfants s'exposent.

"Têtes à têtes", du 19 au 22 mai: présentation des réalisations des élèves de l'école "Michel Serres". Les travaux ont été conçus et réalisés dans le cadre du projet d'école, en classe artistique d'arts plastiques. Les enseignants du cycle 3 ont travaillé avec l'intervenante Anne GUERRANT, peintre-plasticienne qui exposa à "La Remise" en juin 1998. Depuis 1997, l'école a noué des relations avec notre lieu, les enfants préparant leur visite des expositions et leur rencontre avec les différents artistes pour parler des œuvres exposées mais aussi de l'art contemporain en général, de l'artiste, de son travail et de sa place dans notre société.

Cette fois, ce sont eux qui ont accroché leur travail sur nos murs et dans le jardin, donnant naissance à un foisonnement de démarches et de couleurs plein de force.

Les parents sont venus nombreux. Le vernissage qui s'est tenu dans le jardin, en présence de nombreux représentants de la municipalité et de l'inspecteur du secteur, M. RUBAN, a connu une joyeuse animation due, bien sûr, aux enfants.

"Adorables enfants", du 5 juin au 4 juillet. Chantal PAYET, rompant avec son inspiration a accroché toiles et dessins, grands et petits formats, sur le thème unique de l'enfant. Voici ce qu'elle en dit: "J'ai quitté des créatures concentrées sur elles pour des bambins démonstratifs, des corps décharnés diffus pour des chairs potelées, des espaces vides pour des décors guimauve. J'ai peint des enfants, purs produits de mon imagination, dans des lieux irréels."

La qualité de son travail lui a valu deux articles, un dans "Le Progrès" (en pages lyonnaises) du critique David TRAN et l'autre dans "Lyon-Poche" de Stani CHAINE. Nous nous en réjouissons, car cette reconnaissance retentit sur notre lieu et sur POLLIONNAY de surcroît.

Jacqueline Pradelle



• Les photos numérotées de 8 à 10 concernent la 2^e exposition. Légendes :
8) Enfant; 9) Mur tapissé de dessins;
10) Vernissage: au centre Chantal Payet.



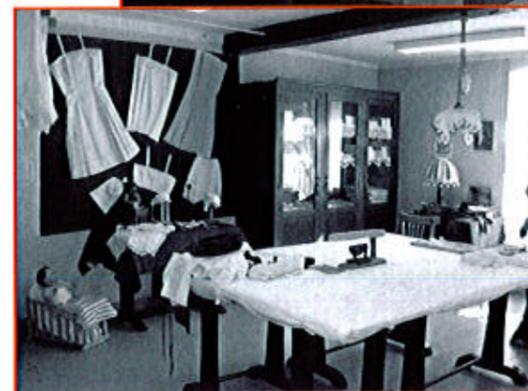
MAISON DE LA RENCONTRE QUE SE PASSE-T-IL ?



Restant dans la ligne directrice du Comité de la Foire qui évoque les vieux métiers, la Maison de la Rencontre a choisi le blanchissage d'autrefois, vous y trouverez un mélange de blanchisserie artisanale et de "la buye" à la maison. Pour faire plus vivant, nous avons décidé de refaire les gestes d'autrefois.

La présence des bébés en celluloïd nous rappelle que les petites blanchisseries sont nées parce que les nourrices de la campagne gardaient les bébés citadins et les mamans apportaient aux nourrices leur linge à laver.

Le lavage se faisait dans un "bagnon"² avec "banc à laver"³, "batillon"⁴ et brosse en chiendent. L'eau aura été chauffée préalablement dans la chaudière et versée dans le "bagnon" avec le "gitu"⁵. L'étendage sur des "branches" où vous trouverez des chemises de femme, des culottes fendues et même une "paire de pantalon".



Le repassage avec les fers chauffés sur une source de chaleur, jadis sur le fourneau ou le poêle à coke. La couture à la machine à coudre avec pédale aux pieds. Le raccommodage des chaussettes de laine et le ravouage.

Toute notre petite équipe s'affaire à mettre en place ou accrocher tout ce beau linge lavé et repassé. Après les préambules de la semaine précédant la foire, nous arrivons à la réalisation. Dès le matin, de nombreux visiteurs se régalaient les yeux avec toutes les broderies de nos grand-mères. L'après-midi, les ouvrières de la blanchisserie revêtent leurs costumes d'antan, se coiffent d'une charlotte ou d'un chapeau de paille et se chaussent de sabots de bois. A partir de ce moment-là, l'ambiance a été extraordinaire...

La laveuse a "batillonné"⁶ à souhait, la raccommodeuse s'est appliquée à boucher les trous des chaussettes de laine, la couturière a réussi à faire un ourlet à la machine dont la courroie patinait... Les repasseuses ont pris chaud, l'une d'elle a fait une démonstration pour amidonner des coiffes et les repasser.

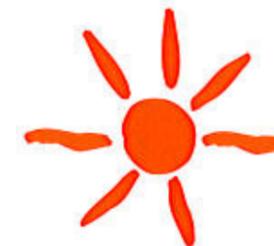
Tous ces gestes ont surpris et ravis les plus jeunes ; pour les plus anciens un peu de nostalgie en se souvenant des mères et grand-mères. Merci à tous ceux qui nous ont trouvés toutes belles et nous ont complimentés sur nos tenues. Toutes ces scènes ont donné lieu à un mitraillage de photos.

Nous avons passé une excellente journée, et espérons avoir fait plaisir à tous les visiteurs.

Merci encore au Musée de la Blanchisserie de Grézieu la Varenne, aux blanchisseries Moretton et Morellon et à tous ceux qui nous ont permis de réaliser cette exposition, en nous confiant tous ces objets.

Pour la Maison de la Rencontre, Andrée Roux

1 buye : lessive; 2 bagnon : baquet de bois servant à la lessive; 3 banc à laver : planche à laver munie de 2 mancherons; 4 batillon : battoir à linge; 5 gitu : seau en galvanisé fixé à un long manche permettant de prendre l'eau chaude; 6 batillonneur : battre le linge.



SARL **JEAN FAURE**

- MENUISERIE
- AGENCEMENT
- ESCALIERS
- CHARPENTE
- COUVERTURE
- ZINGUERIE

GREZIEU-LA-VARENNE. Tél. 04 78 57 18 04



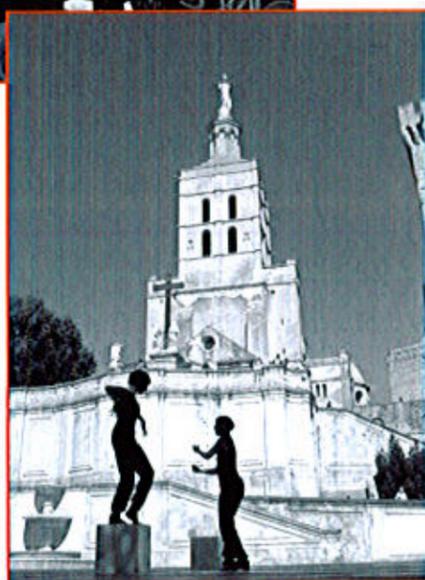
MIMOSA
Aimer - Accueillir - Aider

L'ASSOCIATION MIMOSA

L'Association Mimosa de Pollionnay, qui soutient l'orphelinat "Mimosa aux Coeurs Tendres" en Haïti, avait préparé un stand "animation" et "vide-grenier" lors de la foire de Pollionnay. Le stand a eu un vif succès et la somme de 404 euros a pu être récoltée.

L'Association Mimosa propose, le 9 octobre prochain, à partir de 16 heures, une soirée Créole, Salle des fêtes, pour financer la création d'une boulangerie au sein de l'orphelinat.

Au cours de cette soirée, nous aurons le plaisir d'accueillir plusieurs artistes venant spécialement pour cette occasion de Paris : un conteur martiniquais présentant des contes et légendes des Antilles et la Compagnie Parisienne de Théâtre "L'Épée de Bois" présentant une création sur un pan de l'histoire d'Haïti.



Nous n'oublions pas pour autant les artistes de Pollionnay ! Avec Céline Debaume et Nadège Marizi de la Compagnie "Sanz'L" qui nous présentent leur création de danse contemporaine, "pas de deux en noir et blanc"; elles nous arrivent des festivals d'Avignon et d'Aurillac.

Venez également savourer la cuisine créole - 10 euros le repas sur réservation à la boulangerie de Pollionnay ou informations au 04 78 48 11 32 et 04 78 57 96 99 en soirée.

Fabienne Bouchard, Compagnie "Sanz'L"

RESTAURANT TERRASSE

Olivier Terrasse

Restaurateur - Traiteur

Spécialités Maison

Menus Gastronomiques

Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)

Toutes réceptions

Tél. 04.78.48.12.06 - 69290 POLLIONNAY



CHRISTIAN PATRU S.A.

PLÂTRERIE - PEINTURE
REVÊTEMENT DE SOL

92, route de Paris
69260 Charbonnières-les-Bains
Tél. 04 78 34 50 13 - Fax 04 78 34 81 61

Mr. Bricolage

2, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE

Tél. 04 78 57 33 11 - Fax 04 78 44 82 02
<http://www.mr-bricolage.fr>

Réparation agricole

Maurice PERRAUD

Concessionnaire ZETOR

ZA de Clape-Loup
69280 Ste-Consorce



Tél. 04 78 87 60 40

Fax 04 78 87 60 41



LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENTS	TÉLÉPHONES	ADRESSES	SECRÉTAIRES ou adresse e-mail
Amicale des Sapeurs Pompiers et clique	Lucien BROSSARD	04.78.48.12.64	Ponce 69290 Pollionnay	
A.S.C.P FOOT	Laurent JANIN-THIVOS	06.87.57.71.42	La Rapaudière 69290 Pollionnay	Gilles POCCACHARD 04.78.48.16.25
A.S.C.P Boule des Pins	Jacques AUBY	04.78.48.10.61	Les Flochères 69290 Pollionnay	Michel DELORME
A.S.C.P Maison de la Rencontre	Monique EONO	04.78.48.12.52	Mercruy 69290 Pollionnay	Stanis BROCHET 04.78.48.10.80
Association ARMEL (Création d'icône)	Josette CHAVAND	04.78.48.10.89	La Rapaudière 69290 Pollionnay	
Amis de la chapelle de Larny	Simone GRAEL	04.78.48.14.69	Larny 69290 Pollionnay	
Association Catholique des enfants	Evelyne BARILLOT	04.78.44.27.32	Le Badel 69280 St Consorce	
Association de Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais	Alain TROÏLLI	04.78.44.26.26	Le Pipora 69290 Pollionnay	Michel Lardellier 04.78.48.11.10
Association Geneviève Dumont (Expositions peintures sculptures)	Jacqueline PRADELLE	Lo Remise 04.78.48.11.23	Avenue Guerpillon 69290 Pollionnay	Christine Guillaubey 04.78.39.47.84
Association des familles	Hervé de ROUVILLE	04.78.48.12.94	N. D de Lorette 69290 Pollionnay	derouville.herve@9online.fr
Association les Mandrières	Josiane GARCIN	04.26.65.31.64	14, rue François Perraud 69000 Lyon	Colette CROZET 04.78.57.34.60
Cercle Agricole	René DELORME	04.78.4812.95	La Cozonnière 69290 Pollionnay	Denis FOUGEROUSE 04.78.48.12.57
CLBG Sport auto	Cyrille GARCIN	04.78.48.14.64	Les Martines 69290 Pollionnay	
Compagnie Colline Théâtre	Delphine PRINGUEZ	04.78.48.12.17	Les Mandrières 69290 Pollionnay	annemenestrier@plane- lis.com
Club du Tilleul (Club du 3 ^e âge)	Madeleine MARIGNIER	04.78.48.12.66	Chemin du Mercier 69290 Pollionnay	Marcelle AVON



(SUITE) LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENTS	TÉLÉPHONES	ADRESSES	SECRÉTAIRES ou adresse e-mail
Club Hippique	Caroline JUVANON	06.72.14.36.88	38, rue de la Charité 69002 LYON	Anne TERRAZ 04.78.48.10.45
Comité de la Foire	Jean-Michel MORELLON	04.78.48.15.02	Le Sarrazin 69290 Pollionnay	Pierre GRATALOU
Comité des fêtes	Georges MONTHIOUX	04.78.48.14.85	Ponce 69290 Pollionnay	
Courants d'arts	Ghismonde MARTIN	04.78.48.18.65 06.70.10.67.52	Les Béchères 69290 Pollionnay	Contact@courantsdarts.com www.courantsdarts.com
Ecole de Musique Hip-Hop	Agnès POCCACHARD	04.78.48.14.20	La Rapaudière 69290 Pollionnay	Contact@carrieres-pocchard.com
LAB sport auto	Christophe GIRAUD	04.78.48.14.16	Le Lobbé 69290 Pollionnay	
Les Anciens Combattants	Roger DEROUX roger.deroux@free.fr	04.78.48.14.63	Mercruy 69290 Pollionnay	Etienne BROCHET 04.78.48.10.80
L'Ours Brun (Lutte contre les maladies orphelines)	Stéphanie SAIDANI	06.78.17.54.14 04.78.48.18.94	Chemin des Mandrières 69290 Pollionnay	
WEST SIDE ATTITUDE (danse country)	Muriel et Sylvia PEYRONNAUD	04.78.48.10.43	La Sigodière 69290 Pollionnay	
Mouv'menta (musique)	Victor FELICIAÑO	04.78.48.18.71	Le Bourg 69290 Pollionnay	
Société de Chasse	André PERONNET	04.78.48.10.20	Les Piaules 69290 Pollionnay	
Sou des Ecoles	Yves DAUL	04.78.48.17.30	Avenue N. D de Lorette 69290 Pollionnay	yves.daul@wanadoo.fr
Classes en 5	Audrey GAILLETON	04.78.48.10.54	La Poizatière 69290 Pollionnay	lesclassen5@wanadoo.fr
Association Mimosa (aide orphelinat Haïti)	Fabienne BOUCHARD	04.78.48.11.32 06.80.78.65.93	2, route de la Croix du Ban 69290 Pollionnay	fabienne.bouchard@laposte.net
Gilles Garlet Compagnie (activité théâtre)	Gilles GARLET	04.78.48.18.65 06.88.98.16.79	Les Béchères 69290 Pollionnay	http://perso.wanadoo.fr/gillesgarletcompagnie/



ASSOCIATION A.I.P.A

(ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LES PERSONNES ÂGÉES)

"LES EMERAUDES" UN ETABLISSEMENT EN DEVENIR

PLEINS FEUX SUR LES EMERAUDES

C'est en 1991 que s'ouvrent les Emeraudes, Maison d'accueil et Foyer-Logement pour Personnes Agées. Elle fut construite par le Syndicat Intercommunal pour Personnes Agées (SIPAG), présidé alors par M. Georges Barriol, Conseiller Général.

Le SIPAG regroupe les 16 communes des cantons de Tassin et de Vaugneroy.

La résidence LES EMERAUDES est située au centre de Vaugneroy, entre l'avenue du Dr. Serullaz et la rue de la Déserte, à proximité des commerces et des moyens de transport. Elle peut accueillir 94 personnes, dans quatre unités, selon l'état de santé des résidents.

- le Foyer-Logement de 22 studios loués à des personnes autonomes vivant dans "leurs meubles".

- une unité Retraite accueillant des personnes plus ou moins dépendantes qui nécessitent une attention et des soins particuliers.

- le Cantou destiné à des personnes désorientées.

- l'Accueil Temporaire qui reçoit des personnes valides (période d'hiver, absence de la famille...).

Le SIPAG est propriétaires des bâtiments et perçoit un loyer annuel.

L'AIPA (Association Intercommunale pour les Personnes Agées) en est le gestionnaire.

Le Conseil d'Administration de l'AIPA est composé :

- des 2 Conseillers Généraux de Tassin et de Vaugneroy,

- du Collège des élus : représentants des 16 communes du SIPAG,

- du Collège des personnes qualifiées en raison de leur compétence (affaires sociales, secteur médical, secteur technique...).

Le Conseil de Gestion de l'AIPA a pour mission de gérer LES EMERAUDES en coordination avec la Direction. Il se réunit

tous les mois pour étudier et faire des propositions en ce qui concerne la vie de la Maison, ses projets, ses difficultés...

LE SECTEUR PERSONNES AGÉES EST EN PLEINE MUTATION.

Le Vieillessement de la population, accompagné souvent d'une perte d'autonomie, impose l'évolution des Maisons de Retraite en "Etablissements d'Hébergement pour Personnes Dépendantes" (EHPAD) ce qui entraîne d'étudier la restructuration des Maisons et la réorganisation des personnels et des soins.

Pour que les différentes entités des EMERAUDES se fondent en un nouvel ensemble ayant le statut EHPAD, des aménagements importants sont nécessaires qui puissent répondre aux nouvelles normes légales et aux exigences d'une population de plus en plus dépendante (loi du 24 janvier 1997 et décrets du 26 avril 1999). Conformément aux textes législatifs, une convention tripartite pluriannuelle entre le CONSEIL GENERAL, la DDASS et l'AIPA doit être signée après présentation d'un projet d'aménagement échelonné sur 5 ans.

Dans le cadre de cette convention :

- une étude technique et qualitative des locaux existants et un avant-projet des travaux à effectuer, ainsi que leur chiffrage, ont été menés par le Cabinet GERONTIM, missionné et financé par le SIPAG, en collaboration étroite avec la Direction de la Maison, la Commission Travaux du SIPAG et le Conseil de Gestion de l'AIPA.

- le dossier du projet de convention a été élaboré par la Direction et GERONTIM, missionné et financé par l'AIPA.

Les conclusions de ces études montrent que d'importants travaux sont à entreprendre pour adapter l'ensemble des bâtiments aux exigences du conventionnement et du statut de EHPAD.

C'est dans cette mesure que la Maison des EMERAUDES pourra satisfaire aux standards actuels de l'hébergement des Personnes Agées Dépendantes.

Le bureau, R. Castagné

CARRIERES POCCACHARD SARL

GORRE GRAVILLONS OCRE ROUGE JAUNE

ENROCHEMENT PIERRES JAUNES A MURET

TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE

LA RAPAUDIÈRE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE

LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

LEPY - POLEYMIEUX AU MONT D'OR 69250

TEL. : 04 78 48 13 14

Fax : 04 78 48 17 54



SEMAINE DES RETRAITÉS

Cette année, la semaine des retraités a lieu du 18 au 21 octobre. Différentes animations et activités gratuites sont proposées dans les communes de Craponne, Charbonnières, Francheville, Pollionnay, Tassin, Thurins, Vaugneray, Yzeron. Consultez le programme... et venez nombreux... vous ne serez pas déçus !!!

Geneviève Beauquis



PROGRAMME

LUNDI 18 OCTOBRE

▲ 15 H 30 ▲ CRAPONNE, SALLE EOLE ▲◆▼

"Ma grand-mère Carmela", par la Compagnie Antares, duo entre une grand-mère et une fillette. Spectacle de danse contemporaine.

MARDI 19 OCTOBRE

▲ 9 H 00 ▲ TASSIN, BIBLIOTHÈQUE ATRIUM ▲◆▼

Petit déjeuner avec une revue de presse, faite par Denis Tardy, rédacteur en chef du "Tout Lyon".

▲ 14 H 30 ▲ VAUGNERAY, FOYER CINÉMA ▲◆▼

"Femme paysanne", film inédit de René Duranton.

MERCREDI 20 OCTOBRE

▲ 14 H 30 ▲ TASSIN, CINÉMA LE LEM ▲◆▼

Proposé par l'Association Lumière Blanche, "Malabar Princess", film de Gilles Legrand, suivi d'une discussion animée par l'École des Grands-Parents Européens.

MEUBLES

Daniel Delorme

Fabricant

Depuis 1979

atelier - magasin

12, route de Bordeaux - D 489
69670 VAUGNERAY
☎ 04 78 45 93 44
Fax 04 78 45 73 75

Tout l'ameublement

- copies d'ancien
- lignes d'aujourd'hui
- salons (cuir, tissus)
- literie

EXPO

VAUGNERAY
du lundi au samedi inclus
YZERON
le dimanche après-midi

▲ 15 H 30 ▲ CHARBONNIÈRES, SALLE ALPHA ▲◆▼

Défilé de mode, collection "Mode et jardin", partenariats : résidents de Foyers-logements et étudiants de l'Université de la Mode de la ville de Lyon, Rotary Club.

JEUDI 21 OCTOBRE

▲ 14 H 30 ▲ MARCY L'ÉTOILE, PARC LACROIX-LAVAL MUSÉE ▲◆▼

Découverte du Carnet Gourmand "B comme... Bananes" : visite du Carnet Gourmand, suivi d'une découverte insolite de la banane. 30 participants maximum.

▲ 14 H 30 ▲ POLLIONNAY, SALLE DES FÊTES ▲◆▼

Tai Chi Chuan et Qi Quon, animé par l'Association A corps et Accord.

VENDREDI 22 OCTOBRE

▲ 9 H 00 ▲ THURINS, SALLE ST-MARTIN ▲◆▼

Randonnées pédestres (un circuit de 2 heures et un circuit de 2 h 30) organisées par le Club "Le Lierre" de Grézieu-la-Varenne. Midi : repas tiré du sac.

▲ 14 H 30 ▲ THURINS, SALLE ST-MARTIN ▲◆▼

Karaoké animée par Marc Audignon.

SAMEDI 23 OCTOBRE

▲ 14 H 30 ▲ FRANCHEVILLE, SALLE IRIS ▲◆▼

Thé dansant, Orchestre Jean-Pierre Morcillo.

19, Chemin du Vallon
69670 VAUGNERAY
Tél. 04 78 45 90 63
Fax. 04 78 45 87 34
Port. 06 14 68 61 76
charbonnier.jeanpaul@free.fr



Mécanique • Carrosserie
Peinture
Vente neuf & occasion

GARAGE CHAPOLARD

Agent Peugeot

6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE
Tél. 04 78 57 02 09 • Fax 04 78 57 29 98



VAUGNERAY

CARNETS DE VOYAGE

CYCLE DE REPORTAGE AUDIOVISUELS

SAISON 2004-2005

chaque séance se déroule à 14 h 30
salle du cinéma, rue de la Déserte

29 SEPTEMBRE 2004 :

LA SIBÉRIE - Au delà des steppes
Spectacle multi-images de Dany Marique

20 OCTOBRE 2004

LONDRES
Spectacle multi-images de Jean-Luc Diquelou

17 NOVEMBRE 2004

LA MAURITANIE - Sahara des Maures
Spectacle multi-images de Michel Lassance et Jean-Jacques Sommeryns

26 JANVIER 2005

LE LIBAN - Le tumulte des sources
Spectacle multi-images de Nadine et Jean-Claude Forestier

2 MARS 2005

L'INDE - Labyrinthe des croyances
Spectacle multi-images de Michèle et Jean Meuris

6 AVRIL 2005

Le temps d'une valse
Spectacle multi-images de Jean-Claude Herman

TARIFS

- Abonnements 6 séances	29,00 euros
- Abonnement 3 séances	16,00 euros
- Séance à l'unité	5,60 euros

Pour tous renseignements contacter Mme Geneviève HECTOR
au 04.78.45.83.32

M. BROSSARD Laurent

- CRÉATION
- ENTRETIEN ESPACES VERTS
- MACONNERIE
- TERRASSEMENT



Ponce Chenevière
69290 POLLIONNAY
N° Siret 415 261 163 00018

Tél. 04 78 48 18 62
Portable 06 07 05 56 04

FÊTE INTER-VILLAGES

2004 : BRAVO

À L'ÉQUIPE

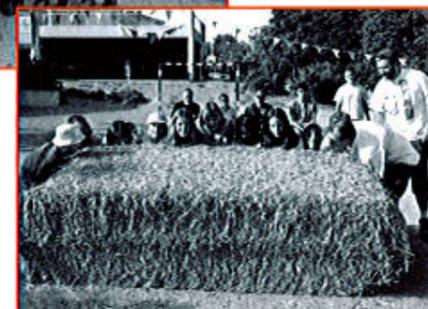
DE POLLIONNAY

En cet après-midi du samedi 3 juillet, une équipe de Pollionnay, "les Incomplets" a rivalisé lors du trophée inter-villages avec les équipes de Grézieu la Varenne, Marcy l'Etoile et Sainte-Consoce.

10 concurrents par équipe, 7 équipes engagées. Chaque jeu a été pris en charge par une commune.

Nous avons été les meilleurs sur le jeu des casses noix, des garçons de café, mais très moyen sur le "tire à la corde". D'autres jeux comme le ballon prisonnier, le chamboule tout, le penalty, le quiz culturel et une course relais pour finir l'après midi avec un relais en brouette, un en sac et un avec un œuf sur une cuillère pour enfin pousser sur 30 mètres une boîte de paille : dur dur...

Ce premier "intervillages" a été à l'initiative d'un comité de pilotage. Sainte Consoce nous accueillait sur les lieux du groupe scolaire Saint Exupéry. Beaucoup de convivialité et d'entraide. Le soleil était de la partie. L'équipe a reçu le trophée des mains de Jean-Marc Thimonier, Maire de Sainte-Consoce. Ce trophée en verre a été réalisé par Françoise



Gormand. Merci à l'équipe des "incomplets" formée de Aude Raquin, Karl Juvanon, Vincent Lecuyer, Quentin Grenet, Patrick Lhotte, Robin Gall, Stefanowicz Alexandre, Brignolet Emmanuel, Christian Raquin et Bernard Joly. Le trophée restera sur notre commune pendant un an jusqu'à la prochaine édition dont la date sera décidée par le comité de pilotage et par la commune d'accueil.

Pour 2005 Pollionnay devra proposer sa candidature. Alors a bientôt pour défendre ce challenge. A bientôt pour former la ou les équipes de Pollionnay.

Christian Raquin



CHRONIQUE POLLIONNOISE

LA BLANCHISSERIE

Propos recueillis auprès de Mr. et Mme Pierre Morellon dans les années 80-90



...On dit la blanchisserie, mais il faut savoir qu'les blanchisseurs étaient tous des paysans. Ils avaient tous des terres, des vignes, ils faisaient tous leur vin, ils avaient des vaches, des lapins, un cochon, pis comme il fallait avoir un ch'val, il fallait avoir des prés, fallait faire du foin, d'lavoine... ma mère avait des chèvres, elle faisait des fromages...

La buye, c'était son affaire. Les hommes, ils étaient toujours par les terres... faut savoir, quand on rentrait le soir, la mère elle, était toujours à l'atelier, au linge... elle avait pas eu l'temps d'faire le repas, alors, avec mon frère, c'est nous qui faisons la soupe, pis quand c'était prêt, ma mère venait et on mangeait. La vaisselle, on la f'sait pas à midi, c'est nous qui la faisons le soir. Pis fallait penser aux bêtes! C'était pas comme maintenant : on a fini la journée, on s'en va, ça y est c'est fini! Mais les bêtes fallait y penser!

Chez nous, la blanchisserie a démarré en 1863. Faut savoir qu'les blanchisseries sont nées des nourrices. Y avait beaucoup de Lyonnais qui mettaient leurs enfants en nourrice. Les docteurs conseillaient aux parents le bon air des Monts du Lyonnais. Alors, on amenait l'enfant avec son linge. Pis on venait le voir le dimanche, pis petit à petit, on amenait le linge sale du ménage à la nourrice, on le reprenait propre le dimanche d'après... et c'est comme ça qu'est née la blanchisserie.

Je m'rappelle du temps d'mon père, comme je suis né ici. On avait la buyanderie, elle était bien plus petite que maintn'ant! Y avait la gerle, y avait la chaudière, y avait le jitu...

On a pas démarré tout de suite avec des machines, parce que les machines sont venues qu'après la guerre de 14-18. Mon père les a fait installer en 22-23. C'était un tambour en bois, un tambour "Boirivent".

Le linge, les draps, on les sortait d'la gerbe, on les mettait dans l'tambour en bois, on les égouttait, on les mettait dans l'lavoir pour les rincer, on les brassait, on les broyait, on les tapait avec

le batillon, et pis après on les mettait sur un tréteau pour qu'ils égouttent...

Mais mon père avait une essoreuse avant la guerre de 14. Ça marchait pas électriquement à l'époque, y avait pas l'électricité - elle marchait à bras. Y avait un engrenage, une manette de chaque côté et deux bonhommes qui tournaient les manivelles. Fallait bien tourner un bon quart d'heure pour essorer. J'me rappelle, mon père m'a souvent dit que les gens venaient le dimanche pour essorer le linge de la semaine, oui, oui! les autres blanchisseurs venaient essorer chez nous. Ça leur faisait gagner du temps!

Surtout à l'époque, vous savez, ici on avait plus de brouillards avant la guerre de 39... novembre, décembre... on était compl'ment perdus dans l'brouillard, ça n'avait rien à voir avec le brouillard de maintn'ant!

Ça séchait même pas dedans!

Ces brouillards se sont évacués avec l'assèchement des boues du Rhône...

On avait un bout d'terrain là avec les étendages, on y mettait des fois 200 draps, mais on était obligés d'les ramasser comme on les avait mis, ils étaient souvent plus mouillés après qu'avant. Fallait tout redescendre des fils, on les rechargeait sur la brouette, fallait les grimper là-haut au sècheur, les étendre sur les branches... c'était des draps de lin, de chanvre, ils étaient pas légers comme ceux d'maint'nant...

Non enregistré, mais de mémoire

" En général, il y avait du brouillard qu'en bas ici... A la Luère, y en avait pas, le soleil brillait. Alors ces jours là, c'était à qui se lèverait le premier parmi les blanchisseurs de Pollionnay et d'ailleurs, pour atteler le cheval et monter toute la lessive au Col. C'était à qui arriverait le premier pour prendre les meilleures places...on étendait sur les haies, dans les prés... on avait apporté le casse-croûte, on attendait toute la journée au soleil, et on revenait juste avant la nuit, avec tout notre linge sec.

Mise en forme, Josette Chavand



Matériels pour l'ennoblissement textile
CONSTRUCTEUR - Bureaux et ateliers

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)
Tél. : 33 (04) 78 48 11 44 - Fax 33 (04) 78.48.11.45



ACTUALITÉS DU COMITÉ DU RHÔNE JUN 2004



La lutte contre le cancer est une question de société tout autant qu'une question de santé. Soutenir la recherche, accompagner les malades et leurs proches, se mobiliser aux côtés des soignants... C'est lutter efficacement contre le cancer.

Pour être plus efficace encore, il faut mieux dépister, mieux prévenir par une information et une éducation à la santé qui n'oublie personne.

Le Comité du Rhône continue à s'appuyer sur les relais privilégiés que sont les mairies pour mieux faire connaître son service Accueil Cancer et l'aide qu'il peut apporter aux malades et à leurs proches.

Un message que les militants ont largement diffusé pendant la semaine nationale de lutte contre le cancer. 768 600 euros ont pu être distribués grâce aux dons recueillis.

Le 11 mai, c'est un chèque de 81 000 euros qui a été offert à l'équipe dirigée par le Professeur Véronique TRILLET-LENOIR pour financer un projet de recherche en cancérologie.

L'aide à la recherche est une des missions sociales de la Ligue. Elle représente avec l'Aide aux malades (215 017 euros) et la Prévention/Information/Dépistage (89 610 euros). 69.98% du montant des emplois du Comité, soit 1 082 227 euros

De nombreux événements ont également jalonné la vie du Comité ces dernières semaines.

A NOTER : dès à présent
L'événement Ligue Nationale du 4^e trimestre 2004

LE 28 OCTOBRE à PARIS
en présence du Président de la République
"Toute la vie, toutes les forces contre le cancer"
Troisièmes Etat Généraux des Malades du cancer et de leurs proches

N.B La commission d'Aide du Comité souhaite la participation bénévole urgente d'une Assistante Sociale qui pourrait consacrer deux demi-journées par mois au Comité. Merci de faire connaître autour de vous notre demande.

TRIBUNE DU CITOYEN



AU REVOIR PAUL VIAL...

Paul VIAL, l'homme qui disait très fort ce que tout le monde pensait tout bas, est parti discrètement, sans faire de bruit, ce mardi 20 juillet 2004.

Sa vie, comme nous l'avons appris par ses enfants lors de la cérémonie des funérailles, a été bien remplie; malgré tout, il continuait à se dépenser sans compter pour sa famille, son fils : Abel Antoine, et pour le club de foot, entre autres.

D'ailleurs, si le club a survécu quelques années de plus, c'est bien un peu grâce à lui. Sa ténacité et son courage n'ont pas toujours obtenu la reconnaissance de certains, mais il passait au-dessus des critiques.

J'attendais, comme beaucoup d'autres, la distribution du "bulletin municipal" pour aller lire, dans les dernières pages, l'article toujours sensé, écrit par Paul VIAL : il abordait tous les sujets de société sans crainte de déplaire. Il faisait connaître, haut et fort, son point de vue.

La cérémonie de ses funérailles était à son image. Par l'intermédiaire de ses enfants, c'est lui qui a présidé cette cérémonie : la lecture de sa vie écrite quelques mois auparavant puis, le chant final (l'AVE MARIA de Gounod) enregistré, pour dire au revoir et bon courage à nous qui pleurons sa disparition.

Francette Beaupellet

VANDALISME, IRRESPECT, INCIVILITÉ ET PLUS...

La composition florale qui était placée sur la tombe de Paul Vial a été volée ce 27 ou 28 août. Il est inconcevable que de tels actes puissent se produire. Affaire à suivre...

Hervé de Rouville



Vl'Coiffure

du mardi au jeudi : 9 H-12 H 14 H-19 H
vendredi : 9H-19 H NON-STOP
samedi : 8 H-17 H NON-STOP

3, place de l'Eglise
69670 Vaugneray

Tél. 04 78 45 92 36

● Qualité ● Santé/Sécurité ● Environnement ● Responsabilité Sociale

Evaluer, améliorer et certifier la sécurité et les performances de nos clients.

Notre ambition est d'apporter à nos clients davantage de valeur, en renforçant la confiance de leurs propres clients et la valeur de leur marque. Depuis 1828, Bureau Veritas capitalise son savoir-faire dans tous les secteurs d'activité. Présents aujourd'hui dans plus de 140 pays, nous sommes 16 000 à partager nos connaissances pour en faire profiter nos 200 000 clients et leur permettre de créer toujours plus de valeur.

Bureau Veritas Lyon :
16, chemin du Jubin - BP 26 69571 DARDILLY Cedex
Téléphone : 04 72 29 32 10 - Télécopie : 04 72 29 32 59



Dans l'intérêt des entreprises et des Hommes

Jacques Poix

Communications...

Créateur
Concepteur
Imprimeur
Reprographe



Siège Social

4, impasse Berthelot • 69160 Tassin
Tél. : 04 78 34 89 18 • Fax : 04 78 34 88 91
E-mail : jacquespoixcom@wanadoo.fr

Magasin

Fournisseur en papeterie
50, avenue Victor Hugo • 69160 Tassin
Tél./Fax : 04 78 34 99 17

La vie prend des couleurs avec le libre-service de la plante Desbos



Desbos



Grand choix de plantes vertes
et fleuries, compositions,
plantes à massifs, fleurs coupées...

Pour vous servir : Non-Stop
de 9 h à 19 h du lundi au samedi
de 9 h à 12 h dim. et jours fériés

Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél. : 04 78 87 18 58 - Fax : 04 78 87 82 96



Entreprise depuis 1976 à votre service



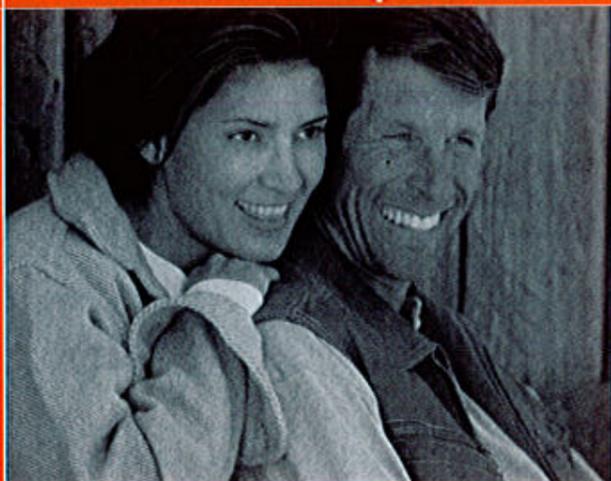
LA QUALITE
SOUS TOUS
LES ANGLES

ZI Chemin du Château - 69630 CHAPONOST

Tél. 04 78 56 18 53

- Traitement curatif contre les insectes à larves xylophages
- Ravalement de façades
- Peinture et enduit projeté
- Isolation thermique extérieure
- Double vitrage - sur vitrage
- Isolation des combles

Ce sont nos clients qui le disent!



“Peugeot FAHY,
chaque jour,
ils nous facilitent
la vie”

www.occasionsdulion.com/francheville

Dans l'ouest lyonnais, FAHY S.A.

25, avenue du Chater - FRANCHEVILLE - 04 78 34 00 20



MERCI DE FAIRE CONFIANCE
AUX ANNONCEURS
QUI AIDENT À LA PARUTION
DU BULLETIN MUNICIPAL

L'Association "MIMOSA" de
Pollionnay propose une



MIMOSA
Aimer - Accueillir - Aider

Soirée Créole

Pour financer la création d'une boulangerie à
l'orphelinat Mimosa et fêter le bicentenaire
de l'indépendance d'Haïti

Samedi 9 Octobre 2004,
Salle des Fêtes de POLLIONNAY

Programme :

- 16 h : Accueil, exposition de peintures, sculptures...
- 16 h 30 : Contes et légendes des Antilles, entrée : 3 €
- 18 h 30 : Création danse contemporaine, compagnie Sanz'L
- 19 h : Repas créole (sur réservation)
- 20 h 30 : Théâtre "Bois Caïman", des ateliers de l'épée de bois de la Cartoucherie, entrée : 7 €

Informations :

Tél : 04.78.48.11.32 et /ou 04.78.57.96.99, en soirée Mail : association.mimosa@laposte.net

COUPON REPONSE pour la "Soirée Créole" du 9 octobre à Pollionnay :
RÉSERVATION DES REPAS (10 € le repas) :

Nom et Prénom : Tél. :

Nombre de repas : Total : x 10 € =

Merci de retourner votre coupon ainsi que le règlement (chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de "Association MIMOSA" avant le 30 Septembre à :

Association "MIMOSA" - 11A, Chemin du Michon 69290 Grézieu-La-Varenne

Vous pouvez également réserver les repas auprès de "la boulangerie de Pollionnay", avant le 30 septembre 2004